



## Charte

Les ingénieurs marocains, pleinement conscients de leur rôle au sein de la société marocaine et la responsabilité qui leur incombe et désireux d'inscrire leur action dans la réalité économique et sociale du Maroc, créent **L'UNION NATIONALE DES INGENIEURS : L'UNI**.

L'UNI constituera un **cadre de réflexion collective** devant aboutir à une prise de conscience des problèmes nationaux et se propose, par des analyses objectives, de définir une position et une action à entreprendre face à toute situation politique, économique ou sociale au sens large.

Depuis l'accession à l'indépendance politique, le Maroc vit dans un état de dépendance économique et culturelle. Les ingénieurs marocains sont réduits à un rôle de figurants ou d'exécutants dans une économie où les décisions importantes sont prises ailleurs.

Dans une telle situation la tentation est grande pour l'ingénieur de vouloir s'affirmer et prétendre résoudre les problèmes de notre sous-développement par un technicisme naïf et un carriérisme intrigant.

L'UNI permettra aux ingénieurs marocains d'échapper à la tentation de l'individualisme égoïste prétendu apolitique en les regroupant au sein d'une union responsable et engagée participant à la libération nationale.

L'ingénieur marocain doit être convaincu que sa condition n'est pas spécifique et isolée, que son silence est approbation, donc complicité.

Pour rompre ce silence, l'UNI non seulement procèdera à des études objectives des problèmes cruciaux du Maroc mais les diffusera le plus largement possible.

Consciente du rôle de l'université dans la formation tendancieuse des cadres actuels, l'UNI définira les objectifs d'un enseignement au service de l'intérêt national.



---

L'UNI tissera des liens avec toutes les organisations nationales œuvrant dans le même sens.

**Adopté par le Congrès constitutif, le 5 décembre 1971**